



ASSOCIATION CATHOLIQUE  
CANADIENNE DE LA SANTÉ

CATHOLIC HEALTH  
ASSOCIATION OF CANADA

COMMUNIQUÉ

POUR PUBLICATION IMMÉDIATE

## L'ACCS ACCUEILLE POSITIVEMENT LA LOI SUR LES TECHNIQUES DE REPRODUCTION

Ottawa — La nouvelle loi interdisant 13 utilisations inacceptables des techniques de reproduction constitue une étape positive vers la protection de la dignité et la sécurité des Canadiens, a déclaré l'Association catholique canadienne de la santé (ACCS). «Nous avons exprimé à maintes reprises nos inquiétudes par rapport à ces pratiques, et nous sommes heureux de voir que le gouvernement fédéral a pris des mesures à cet effet», a dit Raymond Lafond, président du conseil.

«Nous estimons qu'avec les interdictions édictées dans le projet de loi déposé la semaine dernière et la réglementation cadre promise par le gouvernement, le Canada est en voie de se donner les moyens de sauvegarder certaines valeurs fondamentales — la dignité humaine, le respect de la vie et la protection des démunis — et de favoriser un solide examen éthique des applications des techniques de reproduction».

Il nous faudra cependant surveiller la mise en oeuvre des mesures prohibitives prévues par la loi pour nous assurer de son efficacité, a-t-il ajouté. «Nous nous proposons de participer à la procédure de révision du projet de loi afin d'obtenir d'autres clarifications et, si nécessaire, nous proposerons des modifications.»

L'Association est également heureuse du programme de consultation mis en place par le gouvernement pour le processus de réglementation. «Nous réclamerons l'adoption d'un cadre éthique intégré pour le nouvel organisme de réglementation, de même qu'une large représentation en son sein», a déclaré Monsieur Lafond.

- 30 -

L'Association catholique canadienne de la santé (ACCS) est une association nationale chrétienne qui s'intéresse au domaine des soins de santé selon la tradition de l'Église catholique romaine. Parmi ses membres, on compte huit associations provinciales/régionales, 137 hôpitaux et foyers de soins de santé, 121 membres associés (communautés religieuses, diocèses, guildes de médecins, etc.), 37 membres propriétaires d'établissements de soins de santé, ainsi que 266 membres personnels. L'ACCS se préoccupe de la santé sous tous ses aspects : physique, psychologique, spirituel et social.

Renseignements : Maryse Blouin  
(613) 731-7148

Le 18 juin 1996 (07-96)

BC PLA  
CAI

TEL.: (613) 731-7148  
FAX.: (613) 731-7797